

COMMUNICATIONS

avril 1989

 Communications
Canada

Express

Canada

SECA Un nouveau système d'information financière plus souple

par Amy Heron

Le nouveau système d'information financière mis en œuvre cet hiver permet à certains employés du Ministère d'effectuer le traitement des données financières avec plus de souplesse.

Le Système d'enregistrement et de contrôle des affectations (SECA), qui est entièrement opérationnel depuis le 1^{er} avril, est un système informatique qui reçoit toute l'information financière du Ministère. Grâce au SECA, les gestionnaires et le personnel financier pourront éventuellement élaborer des stratégies et des plans et préparer des budgets plus efficacement, affirme Barbara Bloor, Directrice générale de la gestion des finances.

« Le SECA nous permettra d'élargir notre analyse de l'information financière, d'accroître notre efficacité en matière d'élaboration de stratégies et de plans, et de prévoir les problèmes plus vite. Nous pourrions consacrer davantage de temps à l'analyse de l'information plutôt qu'à la production de celle-ci », précise Barbara Bloor.

Auparavant, les gestionnaires et les responsables de la planification financière avaient recours au Système d'information financière de la région de la Capitale nationale (SIF-RCN) pour la préparation de budgets et de rapports. Selon Frank Malick, Directeur général de la gestion de l'informatique, le SIF-RCN permettait

d'effectuer le travail, mais il se caractérisait par sa lourdeur.

En effet, le SIF-RCN est un système qui requiert l'entrée des transactions par lots, ce qui ralentit le processus de correction des erreurs. Il est difficile d'avoir accès à des rapports destinés à une utilisation particulière avec ce système, car cela exige de grands efforts d'élaboration. « Avec le SECA, l'entrée des transactions s'effectue en direct et il y a une réaction immédiate aux erreurs, explique Frank Malick. Ainsi, la production de rapports individuels peut s'effectuer en quelques jours ou en quelques semaines, ce n'est plus une question de mois. »

À l'origine, les gens doutaient de

l'efficacité du système parce qu'aucun autre organe de la fonction publique ne s'en servait, confie Dan Audet, Directeur, Politique des finances, systèmes et comptabilité. « Il s'agissait d'un système qui n'avait pas encore fait ses preuves, mais déjà nous commençons à en entrevoir toutes les possibilités. »

Comme le système actuel ne permet pas à plus de 30 usagers de travailler en même temps, son accès est réservé à certains employés pour l'instant. Il faudra attendre encore deux ans avant que tous les gestionnaires puissent s'en servir. Toutefois, ajoute Frank Malick, les

Voir page 2 : SECA

Pas de fumeurs pour les fumeurs

En dépit de requêtes de la part de bon nombre d'employés et de syndicats de la fonction publique depuis l'interdiction totale de fumer dans les lieux de travail entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1989, les bureaux du gouvernement fédéral ne seront pas munis de fumeurs et ce, en raison des coûts élevés que comporterait ce type d'installation.

Selon les prévisions préliminaires de Travaux publics Canada, il en coûterait de 300 à 600 millions de dollars pour installer des fumeurs dotés d'un système d'aération distinct dans les 30 000 différents lieux de travail de l'administration publique. Le Conseil du Trésor a précisé qu'il n'entend pas attribuer de fonds supplémentaires à l'installation de systèmes d'aération.

La Loi sur la santé des non-fumeurs (projet de loi C-204) a été adoptée en juin 1988. Le texte législatif exige que tous les employeurs régis par le gouvernement fédéral (la fonction publique du Canada, les sociétés d'État, les sociétés de transport

interprovincial, les banques, etc.), fournissent un environnement sans fumée à tous leurs employés.

Dans les cas où des fumeurs sont fournis (ce qui n'est pas obligatoire aux termes de la Loi), ceux-ci doivent être munis de systèmes d'aération distincts s'il s'agit de nouveaux édifices. En outre, l'employeur doit faire tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les fumeurs seront aérés au moyen d'un système distinct dans les édifices plus anciens.

Octobre 1987 marquait le début de la phase transitoire au sein de la fonction publique, l'interdiction totale ayant lieu 15 mois plus tard, soit le 1^{er} janvier 1989. Au cours de cette période, 14 ministères ont mis en œuvre l'interdiction totale. Afin de permettre aux employés qui fumaient de s'adapter à ce changement, des cours pour cesser de fumer ont été offerts aux intéressés.

Selon Statistique Canada, le nombre de fumeurs réguliers au pays a chuté de 43 p. 100 en 1966 à 28 p. 100 en décembre 1986.



Le ministre des Communications, Marcel Masse, a entamé le gâteau pour inaugurer le 20^e anniversaire du Ministère, le 3 avril dernier. Plus tôt, il a communiqué avec les bureaux régionaux via VY9CC, la station de radioamateur établie dans l'immeuble Journal Nord, dans le cadre des célébrations du 20^e.

Le Canada contribue à la signature d'une entente sur la réglementation en matière de télécommunications

par Liz Edwards

Les efforts de négociation mis en œuvre par la délégation canadienne lors de la Conférence administrative mondiale télégraphique et téléphonique, qui a eu lieu à Melbourne en Australie, ont contribué à convaincre plus de 100 pays à signer un traité de mise à jour de la réglementation en matière de télécommunications internationales.

Les représentants du Canada, et notamment trois employés du Ministère, ont réussi à persuader

les pays membres de l'Union internationale des télécommunications (UIT) d'accepter un compromis et de signer le traité, affirme Ken Yokoyama, agent à la Division des télécommunications multilatérales de la Direction générale des relations internationales.

« Tout au long de la conférence, les autres pays considéraient le Canada comme un intermédiaire équitable, précise Ken Yokoyama. Nous nous sommes efforcés de parvenir à une entente qui soit juste et

suffisamment souple pour plaire à différentes nations. »

Les délégués à la conférence, qui s'est poursuivie durant dix jours en décembre dernier, n'étaient pas du même avis en ce qui a trait à bon nombre des aspects contenus dans l'ébauche du traité, notamment les services. Ceux-ci devaient-ils faire l'objet d'une réglementation et, dans l'affirmative, jusque dans quelle mesure. « Deux points de vue s'opposent. D'une part, certains pays européens et pays en voie de développement souhaitent que

tous les services soient réglementés, depuis les services essentiels comme le téléphone jusqu'aux services plus perfectionnés comme le courrier électronique, nous dit Ken. D'autre part, un autre groupe, dirigé en grande partie par les États-Unis, est convaincu que les télécommunications internationales ou nationales prospéreront en l'absence de toute réglementation. »

Au cours de la conférence,

Voir page 2 : UIT

À l'intérieur

- De notre boîte à suggestions... , p. 2
- Dakar : extension de TV5 à l'agenda, p. 3
- Événements marquants 1988-1989, p. 4
- La scène nationale, p. 5
- En toute franchise, p. 6
- Qui fait quoi, pp. 7-8

Communications Canada : 20 ans de service, d'innovation et de créativité



De notre boîte à suggestions...

Affichage

Y aurait-il moyen d'obtenir un tableau électronique dans le hall d'entrée afin d'y afficher des renseignements à caractère culturel ?

La Direction générale des services administratifs et techniques (DGAT) et la Direction générale de l'information (DGIS) examinent la possibilité d'exploiter plus efficacement l'espace d'affichage restreint dont nous disposons, y compris le recours à l'affichage électronique. Nous vous tiendrons au courant.

Disparitions fumeuses

Qu'advient-il des cendriers disposés à l'extérieur de l'immeuble Journal nord ? Ils semblent s'évanouir en fumée !

La Corporation Campeau reconnaît l'utilité d'avoir des cendriers à cet endroit, mais aimerait y installer en permanence des modèles qui s'intégreraient davantage à l'aménagement extérieur de l'immeuble. Elle est actuellement à mettre au point les modèles permanents qui seront installés au printemps. Entre temps, les cendriers temporaires ont été recouverts.

Bonne lecture !

J'ai entendu dire que certains employés s'échangent des livres usagés. Ne pourrait-on pas organiser un tel échange à l'échelle de l'administration centrale ?

Les membres de la Division des applications automatisées (DAA/PD) s'échangent des livres depuis quelque temps. Nous trouvons que c'est une très bonne idée.

La bibliothèque de l'administration centrale (pièce 1402) est maintenant munie d'une étagère destinée à cet usage. Les romans, les romans policiers et autres livres y seront disponibles. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire ou de disposer d'une carte de la bibliothèque. Vous n'avez qu'à apporter n'importe quel livre auquel vous ne tenez plus et en choisir un autre. Pour plus de renseignements, communiquez avec Monique Perrier au 990-4943.

Peinture fraîche

Quand recouvrera-t-on d'une nouvelle couche de peinture les portes des ascenseurs ?

Vous serez heureux d'apprendre qu'une dernière couche de peinture beige a été appliquée de façon à être assortie aux murs des bureaux et à égayer l'aspect du hall d'entrée. Nous espérons que cela vous plaira.

Journaux

Pourrait-on obtenir le Ottawa Sun de la bibliothèque de l'administration centrale ?

La bibliothèque ne garde pas tellement de journaux parce que le service de coupures de presse fournit une information à jour sur les activités ministérielles. *Le Droit*, *La Presse* et *The Citizen* sont conservés durant un mois, tandis que *Le Devoir* et *The Globe and Mail* sont à votre disposition durant trois mois. Nous prenons toutefois note de votre suggestion.

Récupération

Nous aimerions récupérer le papier dans notre bureau (pièce 599). Où peut-on se procurer un bac de récupération ?

Nous avons récemment installé un bac de récupération dans votre bureau. Vous vous intéressez au recyclage. Bravo !

Salle de projection

Le Ministère dispose-t-il d'une salle pour la projection de vidéos ?

Bien qu'il n'existe pas de pièce réservée à ce seul usage, la DGIS dispose d'un équipement vidéo qui peut être installé dans une salle de réunions ou un bureau. Pour tout renseignement, communiquez avec Paul Villeneuve au 990-4842. Chaque bureau régional possède son propre équipement vidéo; les gestionnaires, Affaires publiques, dont les noms suivent peuvent vous procurer cet équipement : Rose Sirois (Pacifique), Tim Hibbard (Centre), André Dubois (Ontario), Jean-Guy Beaupré (Québec), et Ginette Chiasson-Baldwin (Atlantique).

Taux d'humidité

Y aurait-il moyen d'accoître le taux d'humidité dans l'immeuble Journal nord ?

Au moment où nous avons reçu votre suggestion, nous avons vérifié le taux d'humidité : il était sous la norme minimum de 20 p. 100. Le taux a été rétabli à 20 p. 100; nous ne pouvons toutefois l'accroître en raison de la condensation qui s'ensuivrait.

Lettres à la rédaction

Dons de moelle osseuse

J'ai lu le journal *Communications Express* du mois de février 1989.

Il y a un paragraphe qui m'a touchée spécialement. C'est celui à la page 3 « Le don de la vie. » Voici pourquoi : Je suis une mère de famille de deux jeunes enfants et mon mari (34 ans) est atteint de leucémie.

Son spécialiste est à la recherche d'un donneur de la moelle osseuse, mais malheureusement il n'y en a pas au Canada qui « match » avec son type cellulaire. Il cherche maintenant en France. Il n'y a pas assez de gens qui comprennent

comment c'est important d'être donneur. (Tant que ça ne leur arrive pas à eux-mêmes.)

Gros merci à Shelley Borys (une être humaine).

Lucie Lanthier
Ministère des Communications

L'an dernier, j'ai écrit à trois députés au sujet du financement des tests de compatibilité en vue de dons de la moelle osseuse. Tous les trois m'ont répondu, ainsi que le ministre de la Santé, pour exprimer leur intérêt à l'égard de cette question et indiquer qu'ils interviendraient afin que le gouvernement fédéral engage des fonds dans cette cause très valable.

Je crois savoir que les noms de plus de 1 000 personnes figurent sur la liste d'attente des greffes de moelle osseuse pour la ville d'Ottawa seulement. Mon fils aîné doit subir une greffe en avril et nous éprouvons une immense gratitude à l'endroit de son donateur. Depuis le printemps dernier, toute la famille est inscrite à la liste des donneurs éventuels. Nous espérons, à notre tour, pouvoir rendre service à l'un de nos semblables.

Les renseignements fournis dans *Communications Express* sont des plus utiles et nous vous en sommes très reconnaissants.

Betty Drake
Bureau de district de London

Correction

À la demande de David Zussman de l'Université d'Ottawa, nous souhaitons préciser que la préparation du plan d'action, publié par la Direction générale des ressources humaines il y a quelques temps et intitulé *Les changements qui s'imposent*, a été effectuée en collaboration avec Jak Jabes. Aussi faut-il s'y référer selon le plan Zussman-Jabes et non pas selon le plan Zussman.

Vous vouliez savoir

Q : Quand le *Manuel d'initiation des employés* dont la dernière publication remonte à 1982 sera-t-il mis à jour ? L'édition actuelle ne tient pas compte de bon nombre de modifications majeures qui ont été apportées au cours des dernières années au sein du Ministère.

R : Un nouveau *Manuel d'initiation des employés* est en voie de préparation et sera publié au printemps.

Le manuel contient des renseignements sur l'histoire et le mandat du Ministère ainsi que sur l'exercice de notre mission et la structure de l'organisation. On y retrouve également des sections traitant des modalités d'emploi, des droits des employés et des services ministériels.

Lorsque vous aurez reçu le nouveau manuel, n'hésitez pas à faire parvenir vos commentaires à la Section de la formation et du perfectionnement de la Direction générale des ressources humaines.

UIT suite de la page 1

les aspects du traité qui présentaient des difficultés ont fait l'objet de discussions et ont été modifiés. Les nations ont commencé à parvenir à un consensus après que les représentants canadiens ont suggéré que seuls les services essentiels soient réglementés et que les exigences techniques des services perfectionnés soient soumises à un contrôle minime.

SECA suite de la page 1

gestionnaires pourront, d'ici là, utiliser un SIF-RCN nouveau et amélioré.

« Par le passé, les données du SIF-RCN étaient périmées d'un mois ou deux. Dorénavant, les données du SECA seront transférées chaque soir à l'autre système, explique Frank. Ainsi, même s'ils devront travailler à partir de l'ancien système, qui demeure plus lourd, les gestionnaires de programmes auront accès à l'information la plus récente dont nous disposons. »

Les coordonnateurs des secteurs ont maintenant accès au SECA, tout comme les responsables de la comptabilité et de la planification financière de l'administration centrale, du Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail et des bureaux régionaux.

La région du Québec fait actuellement l'objet d'un projet pilote, poursuit Frank Malick. « Nous voulons décentraliser le système dans la mesure du possible. Nous pourrions ainsi évaluer les impacts de charges suite à l'introduction des données et du travail effectué avec les données financières depuis les bureaux de district, et non plus simplement à partir des bureaux régionaux. »

« Dans l'ensemble, notre façon d'aborder le problème a été perçue comme équitable et impartiale, précise Ken Yokoyama. La poursuite des négociations nous a permis de trouver un terrain commun qui plaise, du moins en partie, à tous les participants. »

Le traité, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1990, remplace une série de règlements établis en 1973. En raison de l'importance des changements survenus dans le domaine des télécommunications, les membres de l'UIT ont convenu que l'entente de 1973 devait être mise à jour de façon à régir la technologie et les services des années 2000.

« La nouvelle entente est

souple puisqu'elle est sujette à interprétation, ajoute Ken Yokoyama. Nous étions convaincus qu'une réglementation rigide et hâtive n'aurait pas donné de bons résultats. Il est important de créer une "ambiguïté créatrice", de façon à faire place à un peu de souplesse dans l'interprétation de certaines questions. »

Le succès de la conférence est encourageant, surtout si l'on songe que lors de sa conférence plénipotentiaire, qui se déroulera le mois prochain à Nice en France, l'UIT décidera comment elle s'adaptera aux défis des années 1990.

« Si nous avions échoué à Melbourne, nous dit Ken Yokoyama, comment aurions-nous pu espérer réussir à Nice ? »

COMMUNICATIONS Express Canada

Communications Express est publié pour les employés du ministère des Communications par la Direction générale de l'Information.

Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement celles du Ministère.

Communications Express invite tous les lecteurs à nous faire parvenir lettres, commentaires ou articles.

Date limite de dépôt des textes pour le prochain numéro : 28 avril, 1989.

Prière d'adresser toute correspondance à :

La rédaction
Communications Express
Ministère des Communications
19^e étage
Immeuble Journal nord
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0C8

Téléphone : (613) 990-4841

ISSN : 0833-5400

Dakar : extension de TV5 à l'agenda

par Constance de Champlain et Lise Ladouceur

Le troisième Sommet de la francophonie se tiendra cette année à Dakar, du 24 au 26 mai. Quarante-deux pays participeront à cet événement. Rappelons que c'est à Paris, en février 1986, et à Québec, en septembre 1987, que s'étaient réunis les pays ayant en commun l'usage du français.

Conscientes de l'importance capitale de la communication et de la technologie afin d'assurer le rayonnement de leurs diverses cultures et la survie de la langue qu'elles partagent, ces nations ont présenté de nombreux projets visant à favoriser l'épanouissement de la francophonie internationale et à affermir les liens qui unissent les membres de cette grande famille.

Ces projets ont été regroupés en cinq axes de coopération :

culture et communication (à l'intérieur duquel le Ministère participe directement à la gestion des projets), information scientifique et développement technologique, industries de la langue, énergie, et agriculture.

Ces nations ont présenté de nombreux projets visant... à affermir les liens qui unissent les membres de cette grande famille.

Le sous-ministre adjoint du secteur Sommets et développement, Jacques Lyrette, est le responsable du réseau Culture et Communication, l'un des cinq réseaux des Sommets francophones. À ce titre, Jacques Lyrette participe aux réunions du comité international de suivi du

Sommet de Québec et au comité de préparation du Sommet de Dakar, en plus de coordonner un grand nombre de projets.

Le Sommet de Dakar sera l'occasion idéale de faire le point sur les divers projets présentés lors des deux rencontres précédentes, entre autres, le lancement du projet TV5 Québec-Canada, la mise sur pied d'un Centre international francophone de formation à distance (CIFIAD), l'établissement d'un Fonds de soutien à la programmation audio-visuelle (pays du Sud), la création d'un Centre d'échanges multilatéraux d'actualités francophones (CEMAF), le lancement de la collection de livres de poche Francopoche.

Les pays participants feront également connaître à cette occasion leurs conclusions sur différentes études visant à

élaborer de nouvelles possibilités, notamment l'extension du réseau TV5 en Amérique du Nord, aux Caraïbes et en Afrique, l'implantation d'un réseau de commercialisation international de produits des industries francophones d'enregistrement sonore, la création d'un institut d'étude des langues et des civilisations africaines et la constitution d'une banque de données sur les biens culturels.

Les pays participants feront également connaître leurs conclusions sur différentes études visant à élaborer de nouvelles possibilités.

D'autres projets seront au centre des discussions. Ils visent

principalement à développer la radio rurale dans les pays d'Afrique et à mettre sur pied un programme d'échanges entre journalistes et techniciens des pays du Nord et du Sud.

Le gouvernement canadien déboursa 52,1 millions de dollars canadiens au cours des deux prochaines années pour le suivi des projets du Sommet de Québec. Le réseau Culture et Communication a reçu à lui seul 15,3 millions de dollars canadiens, pour une période similaire. Le financement des projets issus des Sommets, géré par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), comprend un fonds multilatéral commun, cinq fonds basés sur des objectifs (selon les réseaux), trois fonds de solidarité, et deux autres fonds basés sur des objectifs provenant d'autres organismes.

Le point sur la campagne Centraide

Tel que nous l'avons mentionné dans les numéros précédents de Communications Express, le ministère des Communications parraine officiellement la campagne Centraide au sein de la fonction publique pour l'année 1989. Cette courte rubrique vous tiendra au courant des activités organisées en prévision de cet événement.

•Un plan de travail détaillé a été élaboré et le matériel et les fournitures pour la campagne sont en voie d'être commandés.

•Nous consultons les ministères et les organismes fédéraux afin d'établir les objectifs en fonction des

résultats des cinq dernières années. Les objectifs tiendront également compte des besoins exprimés par les agences de Centraide.

•L'atelier des dirigeants de la campagne tenu les 4 et 5 mars à Montréal a été couronné de succès. La délégation du Ministère en est revenue hautement motivée et pleine de nouvelles idées intéressantes.

•Les préparatifs vont bon train pour les sessions de formation qui s'adresseront aux coordonnateurs de la campagne et aux agents de formation des ministères et organismes.



Les programmes de perfectionnement professionnel jouissent d'une popularité accrue

par Liz Edwards

Les programmes de perfectionnement professionnel constituent une façon de plus en plus populaire pour les employés d'acquérir de l'expérience de travail, d'affirmer Denis Gosselin, agent de perfectionnement professionnel du Ministère. Le nombre d'employés qui ont pris part à ces programmes est passé de 78 à 133 au cours des deux dernières années, l'accroissement de la popularité étant allé aux détachements.

Le Ministère offre bon nombre de programmes destinés aux employés et aux gestionnaires. Parmi ces programmes, notons les congés d'études — une autorisation d'absence à des fins d'études dans un institut d'apprentissage autorisé — et une variété de programmes d'échanges qui permettent aux employés d'élargir leur expérience personnelle, de partager

leurs compétences et d'échanger avec des gens qui travaillent à l'extérieur de la fonction publique fédérale.

Les détachements, accessibles à tous, placent des employés dans des postes pour lesquels ils sont tout à fait formés pour une période déterminée n'excédant pas trois ans. « Cette façon de procéder est précieuse tant pour l'employé que pour l'organisme parrain, affirme Denis Gosselin. Les employés reçoivent une formation et acquièrent une expérience qui peuvent leur permettre d'avancer sur le plan professionnel, et l'organisme parrain bénéficie des services d'un employé motivé. »

« L'employeur est également gagnant lorsque l'employé lui revient, muni d'une expérience toute neuve et pétillant d'idées nouvelles. Il incombe toutefois à l'employé de se renseigner sur les programmes qui sont disponibles

et d'entreprendre les démarches nécessaires pour participer à l'un de ces programmes », souligne Denis Gosselin.

« Les employés doivent en principe obtenir l'autorisation de leurs gestionnaires avant d'entreprendre un programme de perfectionnement professionnel, poursuit Denis. L'employé a tout intérêt à révéler ses intentions le plus tôt possible. Le meilleur temps pour discuter de la question du perfectionnement pourrait bien être au moment de l'évaluation de rendement annuelle de l'employé. »

Toute personne qui souhaite obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de perfectionnement doit communiquer avec Claude Morin, chef, Formation et perfectionnement, Direction générale de la gestion des ressources humaines au (613) 990-4552.



Judy Whenham, agente des ressources humaines (à gauche sur la photo), et Carol-Ann Lang, agente de développement des communications, du bureau de la région du Pacifique, ont reçu une mention honorable pour leur contribution à la campagne Centraide 1988 de Vancouver et du Lower Mainland. Judy Whenham a agi à titre de présidente de la campagne des employés et Carol-Ann Lang comme conférencière au nom de l'Institut national canadien pour les aveugles. Le Ministère s'est mérité une médaille d'argent pour avoir recueilli plus de 6 800 \$ (114 p. 100 de l'objectif visé). Le taux de participation des employés du Ministère s'est élevé à 67 p. 100, comparativement à 53 p. 100 en 1987.

En quête de gourmandises

Deux employées du Ministère sont en quête de gourmandises.

Yasmine Laroche et May Mopaw sont à la recherche de recettes en vue de la publication d'un livre de cuisine dans le cadre des célébrations entourant le 20^e anniversaire du Ministère.

Le livre, dont le titre provisoire est *Les gourmandises du MDC*, se composera uniquement de recettes présentées par les employés du Ministère d'un bout à l'autre du pays.

« Nous voulons souligner l'anniversaire du Ministère sous le signe de la saveur et de façon à encourager la contribution de plusieurs personnes. C'est ainsi que nous avons songé à la publication d'un livre de cuisine », d'affirmer Yasmine.

Le projet se déroulera de façon tout à fait bénévole et aucuns fonds ministériels n'y sont attribués. Tous les profits résultant de la vente du livre sont destinés à des œuvres de

bienfaisance.

Le livre sera divisé en sections, selon le genre de recette, soit les soupes, les viandes, les légumes et les desserts, de préciser Yasmine.

Les secteurs sont invités à relever le défi suivant : présenter des recettes originales. « Nous avons hâte de savoir quel secteur nous fournira les recettes les plus délicieuses, les plus innovatrices et un tantinet loufoques », d'expliquer Yasmine Laroche.

Les recettes devront être tapées à la machine, à double interligne. Les mesures métriques ou impériales seront acceptées et vous pouvez présenter vos recettes dans l'une des deux langues officielles. Il suffit

de nous soumettre vos recettes à l'adresse suivante : Recettes, a/s 20^e anniversaire, Pièce 1950, Immeuble Journal nord, 300, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0C8. Veuillez préciser votre nom, service et numéro de téléphone. Les recettes doivent nous parvenir au plus tard le 26 mai 1989.

Yasmine et May sont également à la recherche de bénévoles pour la production du livre. « Toute personne qui a de l'expérience dans ce domaine ou qui a des idées créatrices concernant la présentation du livre peut communiquer avec nous, d'ajouter Yasmine Laroche. Nous avons également besoin de chefs qui pourront faire l'essai des recettes. »



Un témoin de l'expansion du Ministère

par Liz Edwards

Au début des années 1970, Roger Léger conservait dans un fichier posé sur son bureau la liste de l'inventaire de l'administration centrale. Aujourd'hui, affirme-t-il, cela serait tout à fait inconcevable à cause de l'expansion qu'a connue le Ministère.

Roger Léger, qui travaille au Contrôle de l'inventaire, est au courant de tout ce que possède l'administration centrale et de la façon dont ces biens sont utilisés. Ce travail lui fournit une perspective intéressante des changements qui ont eu lieu au Ministère depuis son arrivée, il y a 18 ans.

Lorsque Roger Léger s'est joint au Ministère à titre de commis aux Services du matériel en 1971, au total 525 personnes étaient à l'emploi de l'administration centrale (située à l'époque dans l'immeuble Berger, rue Metcalfe). En outre, c'était l'époque des grands chambardements : les machines à écrire manuelles étaient en voie de disparaître au profit des machines électriques et le mobilier de bois devait faire place aux meubles modulaires.

« Nous n'utilisions pas encore d'ordinateurs personnels ou de machines de traitement de texte, de dire Roger Léger. Ceux-ci ont fait leur apparition vers 1978-1979. Le premier ordinateur a fait fureur. Tout le monde s'est déplacé pour aller l'examiner. »

Selon Roger Léger, le changement le plus important a



Roger Léger aime travailler au contrôle de l'inventaire car cela lui permet de se faire une bonne idée de ce qui passe dans tous les secteurs du Ministère.

été l'avènement des ordinateurs. L'administration centrale possède et utilise maintenant environ 2 500 ordinateurs et articles reliés à l'informatique tels les imprimantes. « Ils sont devenus des outils indispensables, continue Roger. Tout nouvel employé du Ministère doit savoir, dans une certaine mesure, comment les faire fonctionner. »

Roger Léger note que les ordinateurs lui ont permis d'être plus efficace dans l'exercice de ses fonctions. « Tous les articles sont maintenant consignés sur ordinateur, déclare-t-il. Il me suffit de taper un chiffre et j'obtiens l'historique d'un article donné. Aujourd'hui, il me serait impossible d'avoir recours à des fiches pour obtenir les renseignements désirés. »

Roger aime travailler au contrôle de l'inventaire car cela lui permet de se faire une bonne

idée de ce qui passe dans tous les secteurs du Ministère. « Je m'occupe de tous les formulaires de demandes, précise-t-il. Et, par exemple, si un secteur commande 20 ordinateurs, le formulaire contient habituellement des précisions sur l'utilisation qui en sera faite. »

Roger a travaillé au contrôle de l'inventaire de l'Aviation royale du Canada et de la société Bowmar du Canada avant de se joindre au Ministère. Il a aussi travaillé au service des achats du ministère des Approvisionnements et Services.

« J'ai appris à aimer mon travail de plus en plus au fil des ans », de poursuivre Roger Léger. « Je dois m'assurer que chaque article est à sa place, qu'il est utilisé à bon escient. Cela représente un défi pour moi et ça me plaît. »

De nouveaux emplois grâce à un programme unique en son genre

Plus de 120 employés du Ministère dont les postes ont été touchés par les réductions budgétaires du gouvernement se sont trouvés de nouveaux emplois ou ont eu l'occasion de se perfectionner en vue d'une nouvelle carrière grâce à un programme offert par le Ministère.

Le Programme de réaffectation et de gestion de carrière permet aux employés de prendre conscience de leurs aptitudes, de faire valoir leur savoir-faire et de choisir des emplois qui leur conviennent, de dire Jean-Claude Bouchard, Directeur général des ressources humaines.

« Perdre un emploi peut être une expérience très traumatisante », souligne-t-il.

Les employés qui prennent part au programme doivent tout d'abord remplir un questionnaire conçu en vue de l'évaluation de leurs besoins et du genre de travail qui leur convient. À partir des résultats obtenus, un conseiller détermine quels types d'emplois une personne est apte à occuper.

« Un employé peut avoir une expérience de travail bien précise, mais cela ne signifie pas qu'il doive s'y limiter, poursuit Jean-Claude Bouchard. Les résultats obtenus peuvent indiquer de nouvelles perspectives. »

En outre, l'employé rencontre un conseiller à toutes les semaines pendant environ sept semaines afin d'apprendre ou de passer en revue certaines techniques et stratégies de recherche d'emploi, comme la rédaction d'un curriculum vitae, l'évaluation du marché du travail et l'utilisation d'outils de mise en valeur de ses capacités.

Le programme a été créé il y a trois ans, au moment où le

gouvernement annonçait l'élimination de 15 000 postes au sein de la fonction publique en raison de restrictions budgétaires. Le Ministère devait se résoudre à mettre fin à environ 200 emplois sur une période de cinq ans. « À l'époque, nous avions très peu d'expérience en matière de réduction d'emplois », affirme Jean-Claude Bouchard.

Avant d'opter pour la création d'un programme propre au Ministère, Jean-Claude Bouchard s'est renseigné auprès d'entreprises privées montréalaises et outaouaises qui se spécialisent dans la recherche d'emplois. Notons que très peu de ministères fédéraux offrent un service semblable.

Les employés disposent de six mois à un an pour franchir les différentes étapes du programme. L'employé reçoit son salaire jusqu'à ce qu'il se trouve un autre emploi, à la condition qu'il s'efforce réellement de se trouver un emploi.

« Il est important de se rappeler que l'on ne peut prendre les employés en charge, d'ajouter Jean-Claude Bouchard. Nous leur fournissons les outils, mais il leur incombe de faire la recherche d'emploi et de rencontrer les employeurs. »

Ceux qui choisissent d'être classés parmi les excédentaires sont admissibles aux postes vacants au sein de la fonction publique. En outre, lorsqu'il y a des postes vacants au Ministère, l'on tente d'y réaffecter les employés intéressés. « Toutefois il n'est pas question de forcer la main à un gestionnaire si l'employé ne convient pas à un poste donné, précise Jean-Claude Bouchard.

Événements marquants 1988-1989

Radiodiffusion

•Le 8 avril 1988 — Le Gouvernement du Canada approuve la conclusion d'une entente entre la Société Radio-Canada (SRC) et la Corporation Cadillac Fairview Limitée en vue de la construction du Centre de radiodiffusion de la SRC à Toronto dans le but de consolider ses activités et de réunir en un seul établissement ses locaux répartis actuellement dans 26 édifices d'un bout à l'autre de la ville. Le Ministère accordera 65 millions de dollars en vue de la construction de l'immeuble.

•Le 23 juin 1988 — La politique en matière de radiodiffusion qui a pour titre *Des voies canadiennes pour un choix véritable* est déposée devant la Chambre des communes. La politique vise à accroître le nombre d'émissions canadiennes diffusées sur les réseaux de la Société Radio-Canada, à assurer de meilleurs services aux collectivités éloignées et aux personnes handicapées et à améliorer la qualité de l'ensemble des émissions diffusées par les radiodiffuseurs, tant publics que privés.

•Le 31 août 1988 — Le Premier ministre, Brian Mulroney, et d'autres dignitaires inaugurent le service international de télévision de langue française, TV5 Québec-Canada.

Publication

•Le 14 avril 1988 — Maintien du programme de tarifs postaux préférentiels.

Film

•Le 11 janvier 1988 — Le Ministère et la Yougoslavie signent un accord de coproduction cinématographique.

•Le 8 juin 1988 — La projet de loi C-134 sur l'importation des produits cinématographiques est déposé. Ce texte législatif permettra de générer des revenus pour l'industrie cinématographique canadienne en créant un marché canadien distinct du marché américain.

•Le 22 septembre 1988 — Le ministère des Communications et l'Argentine signent un accord de coproduction cinématographique.

Artistes et créateurs

•Le 23 janvier 1988 — À Calgary, ouverture du Festival olympique des arts. La subvention du Ministère se chiffre à 1,4 million de dollars.

•Le 18 février 1988 — Le financement de la Commission du droit de prêt public est accru de 813 000 \$ par année. Le programme vise à dédommager les auteurs, traducteurs, rédacteurs et illustrateurs canadiens dont les ouvrages sont disponibles dans les bibliothèques publiques.

•Le 8 juin 1988 — Le projet de loi C-60, première étape de la révision de la *Loi sur le droit d'auteur* de 1924 est adopté. Le projet de loi accroît les droits moraux des créateurs, abolit l'obligation d'obtenir un permis pour effectuer des enregis-

trements sonores, assure une protection aux ouvrages chorégraphiques et fournit de nouveaux droits relatifs à l'exposition des œuvres dans le domaine des arts visuels.

•Septembre 1988 — Le gouvernement fait connaître sa réponse au rapport du Comité permanent des communications et de la culture, intitulé *La fiscalité relative aux artistes et aux arts*.

Arts d'interprétation

•Le 18 février 1988 — Le Ministère fournit 8 millions de dollars au Conseil des Arts du Canada; cette somme est destinée aux arts de la scène et à la formation professionnelle dans tout le pays.

•Le 10 juin 1988 — Création du Fonds de commercialisation pour les orchestres, un nouveau fonds s'établissant à 1,5 million de dollars et visant à accroître les auditoires et à améliorer les campagnes de commercialisation des orchestres.

•Le 19 juin 1988 — Le Ministère accorde 2 millions de dollars à la Compagnie d'opéra canadienne.

•Le 30 septembre 1988 — Le Ministère accorde 2 millions de dollars au théâtre Aquarius de Hamilton (Ontario).

Musées et patrimoine

•Le 21 février 1988 — Le Ministère attribue une subvention spéciale d'une valeur de 8 millions de dollars au Musée des beaux-arts de l'Ontario à des fins de rénovation.

•Le 7 avril 1988 — Le Canada et l'Ontario versent une somme de 1,5 million de dollars au Huron County Pioneer Museum à des fins de rénovation.

•Le 18 avril 1988 — Le Canada et le Québec défraient une somme de 50 millions de dollars au projet d'agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal.

•Le 2 mai 1988 — La ministre des Communications, Flora MacDonald, publie un document sur les questions ayant trait à notre patrimoine archéologique et produit conjointement par le ministère des Communications, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministère des Transports.

•Le 18 mai 1988 — Le Ministère publie un document de travail sur la situation des musées.

•Le 21 mai 1988 — Le Musée des beaux-arts du Canada ouvre ses portes.

•Le 17 juin 1988 — Le Musée national de l'aviation ouvre ses portes.

Télécommunications

•Le 2 mars 1988 — Le Canada et la Chine s'entendent pour travailler conjointement dans les secteurs techniques et scientifiques des télécommunications.

•Le 8 avril 1988 — Un système de communications par satellite est établi de façon à relier les ambulanciers de l'air des collectivités éloignées de l'Ontario aux grands centres médicaux.

•Le 4 juillet 1988 — Le

Ministère alloue une somme de 9,4 millions de dollars à la société Spar Aérospatiale Limitée pour la mise au point d'une technologie avancée dans le domaine des télécommunications par satellite.

•Le 12 septembre 1988 — Le Comité consultatif sur le réseau numérique à intégration de services est créé.

•Le 15 septembre 1988 — Le Ministère élabore une entente de développement avec l'Alberta Microelectronics Centre relativement à la technologie de pointe dans le domaine des microprocesseurs.

•Le 26 septembre 1988 — Inauguration du Bureau national des Systèmes d'information portuaire.

Gestion du spectre

•Le 17 août 1988 — Première modification majeure à la *Loi sur la radio* depuis 1938, la législation relative aux radiocommunications est déposée.

•Le 9 janvier 1989 — La politique d'élargissement de l'utilisation des fréquences radio est annoncée.

•Le 31 janvier 1989 — Le nouveau Règlement sur le brouillage électromagnétique, qui vise à limiter les niveaux permis de brouillage provenant des appareils numériques comme les ordinateurs personnels ou les jeux électroniques, entre en vigueur afin d'empêcher la pollution du milieu radio-électrique canadien.



Un inspecteur radio professionnel, grand amateur du Nord

Pour Rolf Ziemann, inspecteur radio principal au bureau de district de Yellowknife dans les T.N.-O., l'odeur de poisson fumé évoque un souvenir bien précis.

Il y a quelques années, au moment d'un exercice d'urgence, la radio de Rolf était installée dans un garage à Iqaluit (T.N.-O.) qui avait déjà servi de boucanerie. « Au bout de trois jours, je croyais être imprégné à tout jamais de l'odeur de poisson fumé ! »

D'origine allemande, Rolf Ziemann est né à Hambourg, a vécu à Edmonton et a commencé sa carrière auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Fort Smith dans les T.N.-O. Après

avoir travaillé dans le secteur de la construction, il suivit un cours en électronique pour ensuite devenir inspecteur radio à la station de contrôle de Fort Smith en 1973. En 1977, il fut promu au poste qu'il occupe maintenant.

Rolf prend part au programme annuel de visite de stations de navire dans la mer de Beaufort, qui permet aux inspecteurs du Ministère de vérifier et de consigner les données au sujet de l'équipement



Au cours de son voyage à Toronto en février, le Ministre s'est rendu au bureau régional de l'Ontario.

« Allô, allô... »



« Allons, il est grand temps qu'on améliore ce réseau téléphonique ! » J. Laval Des Biens, directeur du bureau de district de Chicoutimi, arbore un costume d'époque dans le cadre du carnaval du Souvenir, événement qui a lieu à chaque année au mois de février à Chicoutimi.

Les employés de la région du Pacifique interviennent lors d'un déversement de pétrole

par Marguerite Trommeshauser

L'équipe du Ministère chargée de l'intervention en cas d'urgence dans la région du Pacifique a été mise à l'épreuve cet hiver, à la suite d'un déversement de pétrole le long de la côte ouest de l'Île de Vancouver.

Frank Tusko, coordonnateur de la Protection civile régionale, était au bureau en ce 2 janvier (jour de congé) au moment où le téléphone retentit. Au bout du fil, un représentant d'Environnement Canada demandait que l'on dispose de l'équipement des télécommunications d'urgence.

Le Plan des télécommunications d'urgence fut immédiatement mis en branle. Amphitrite Point avait été choisi comme lieu du centre de contrôle opérationnel, puisqu'il s'agissait d'un endroit à proximité du déversement mais par ailleurs difficile d'accès à cause de son terrain accidenté. Grâce à la collaboration de la compagnie télé-

phonique provinciale, la B.C. Tel, quatre lignes et appareils téléphoniques étaient installés moins de cinq heures après la réception de la requête initiale.

Le Ministère doit veiller à ce que l'équipement des télécommunications fourni en cas d'urgence soit adéquat et que le processus se déroule en toute efficacité. Le ministère des Communications doit être prêt en tout temps à déterminer quel est l'équipement requis, où et comment se le procurer, comment en faire la livraison et, aussi, comment en effectuer l'entretien et les réparations.

Les membres des comités des Télécommunications d'urgence de la région du Pacifique se réunissent régulièrement et se tiennent au courant de l'actualité et des technologies les plus récentes à être utilisées en cas d'urgence. Comme le dit si bien Frank Tusko : « La planification et les exercices de préparation visent à nous permettre de rester maîtres de l'avenir. C'est primordial ! »

radio à bord des navires de haute mer de la région. « Il y a une très grande variété de radios à vérifier, de dire Rolf Ziemann. Il est très intéressant de voir ces navires venus du monde entier ainsi que l'équipement dont ils disposent. »

Rolf Ziemann prévoit prendre une retraite anticipée au cours de laquelle il travaillera à

son propre compte et voyagera en roulotte dans tout le Canada avec sa « XYL », Margo (« XYL » signifie « épouse » dans le jargon de la radio amateur).

Instructeur de hockey mineur, Rolf s'adonne à la lecture de romans de science-fiction, à la collection de timbres et à la radio amateur.

Rolf Ziemann et sa famille

sont d'abord et avant tout — et ce, depuis longtemps déjà — des gens du Nord. Sa plus grande ambition est de voir ses deux adolescents réussir dans la vie.

Ce récit s'inspire d'un article qui a paru dans le journal des employés de la région du Centre au cours de l'hiver.

Visites de trois villes

M. Masse rencontre des intervenants clés

Le ministre des Communications, Marcel Masse, est allé « à la rencontre des gens » en février, à l'occasion de visites d'installations culturelles et de rencontres avec les membres des industries culturelles et des télécommunications dans les villes de Montréal, Toronto et Vancouver.

Le Ministre est resté au moins deux jours dans chacune de ces villes et il y a rencontré les intervenants clés dans des domaines directement reliés au portefeuille des Communications.

Au cours de sa visite à Toronto, soit du 9 au 12 février, M. Masse s'est rendu au Elgin Winter Garden Theatre, au Musée des beaux-arts de l'Ontario et à l'École nationale de ballet. En outre, il a rencontré des écrivains, des personnalités de la radio et de la télévision, des cinéastes et M. Allan Gotlieb, président du Conseil des Arts du Canada.

Le Ministre a également été mis au courant des faits nouveaux ayant trait à l'industrie des télécommunications.

Durant son voyage à Montréal (les 15 et 16 février), M. Masse a visité le Centre international

de l'architecture, l'École nationale de théâtre et le bureau régional québécois du Ministère. L'horaire de M. Masse comportait également une conférence de presse, accordée à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Office national du film.

De plus, le Ministre a rencontré des membres du monde du théâtre et de la danse et des industries de l'édition, du film et de la radiodiffusion.

Le Ministre a eu des rencontres du même ordre dans la ville de Vancouver où il se rendit du 22 au 27 février. Il a visité le plateau d'un film produit sur le site d'Expo 1986 et a rencontré le Conseil d'administration de la Vancouver Art Gallery, le président de la British Columbia Telephone Company et des membres de l'industrie de l'édition.

Après une fin de semaine de ski à Whistler (C.-B.), le Ministre est retourné à Vancouver afin de visiter le Vancouver East Cultural Centre et d'y assister à une réception.

D'autres voyages dans les régions de l'Atlantique et du Centre sont prévus pour bientôt.



Une photo de Michele Smith

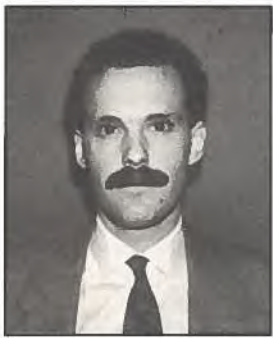
Le ministre des Communications, Marcel Masse, s'improvise comédien lors du tournage du film *Terminal City Ricochet*, à l'occasion de son récent voyage à Vancouver. M. Masse (à gauche) écoute attentivement les conseils de l'un des directeurs adjoints du film tourné à l'extérieur sur le site d'Expo 1986. Le film est financé conjointement par Téléfilm Canada, la B.C. Film et des investisseurs privés.

Dans le feu de l'action

Note de la rédaction : Tim Hibbard, gestionnaire régional des Affaires publiques de la région du Centre, a été détaché à la Direction générale de l'information de l'administration centrale pour une période de trois mois. Un jour, un collègue comparait la DGIS à un restaurant de prêt-à-manger : les commandes viennent vite et la clientèle est exigeante. Tim a approfondi cette question. Voici le fruit de ses réflexions.

par Tim Hibbard

J'arrive d'une région géographiquement « plate », mais tout de même civilisée. On s'accorde pour l'associer au « milieu » de notre vaste pays. Avec raison, puisque l'Ouest occupe une position centrale par rapport à d'autres régions, mais qu'il faut éviter toute confusion avec le Centre du pays et ce, en dépit de nombreux points communs facilement repérables. Détaché provisoirement à la DGIS, je me suis présenté bien équipé, une boîte de céréales Red River dans ma serviette.



Et alors, le travail à la DGIS ? Prestigieux ? Passionnant ? Mon propre studio de télévision ? Bien, c'est-à-dire que... Dès mon arrivée, on me fournit les outils du métier : deux petites poêles à frire, une spatule, une plaque chauffante simple, une douzaine d'œufs et un bureau muni de deux téléphones. On m'apprend qu'un peu de « cuisson éclair » me permettra de m'intégrer tout à fait à mon nouveau milieu. Moi qui avais toujours rêvé de devenir chef cuisinier.

Je regarde par la fenêtre, me demandant quel serait le paysage sans l'immeuble Journal sud et si les occupants de cette tour se font des réflexions semblables au sujet de nos bureaux plus septentrionaux. Les sonneries de mes deux téléphones me ramènent à la réalité. Je m'allonge le bras et du coup, renverse ma boîte de céréales et me brûle la main contre la plaque chauffante. « Un œuf au miroir et un œuf brouillé, tout de suite. » Une chanson, me dis-je. En fin de compte, le travail à la DGIS est plutôt simple.

« Sans perdre un instant, je me détourne de l'œuf au miroir et de l'œuf brouillé pour faire place à l'unique mégaprojet. Grâce à mes deux poêles à frire, je m'acquitte de cette tâche sans trop de difficultés. »

A peine le temps de mijoter ces quelques pensées, et voilà que les téléphones sonnent à nouveau : deux directions générales, après avoir mis en commun leurs ressources, demandent une omelette à quatre œufs, dès maintenant. Je m'empresse de consulter mon glossaire du jargon

gouvernemental. « Dès maintenant » semble reléguer le « tout de suite » de la commande précédente au prochain exercice financier. Sans perdre un instant, je me détourne de l'œuf au miroir et de l'œuf brouillé pour faire place à l'unique mégaprojet. Grâce à mes deux poêles à frire, je m'acquitte de cette tâche sans trop de difficultés.

« Chassant la fumée de ses mains, il file à toute allure. Je lui fais un petit signe de la spatule, espérant intérieurement qu'il ira chercher de l'aide. »

La tâche aurait même été simple, si les journalistes ne s'étaient acharnés à me demander si l'œuf au miroir n'avait pas été par hasard relégué sur une plaque arrière. « Il s'agit là d'un mensonge flagrant », ai-je affirmé dans l'espoir de ne pas me faire attraper en flagrant délit de mensonge. « Le projet est juste ici, sous mes yeux. » — là où je l'ai placé avant de recevoir la seconde commande. De toute façon, la DGIS ne possède pas de plaque arrière. (Tiens, il faudrait peut-être en faire la demande.)

Mais ça commence vraiment à chauffer au moment où un petit incendie éclate à l'intérieur de mon bureau. Étant donné mes origines, j'étais loin de me douter que la politique du Conseil du Trésor interdisant l'usage de la cigarette ne s'appliquait pas au tiroir du haut, à la droite du bureau, là où les employés ont la permission de garder un cendrier et des cigarettes allumées. Au moment de classer une commande d'omelette flambée, j'ai dû pousser à mon insu un bout de cigarette parmi des documents confidentiels. La rapidité avec laquelle ce type de documents brûle est fulgurante!

À une allure folle, les flammes détruisent complètement le seul exemplaire de ce qui fut jadis le discours du Ministre. À ce moment précis, un bureaucrate inconnu, méconnaissable (à cause de la fumée) se pointe gentiment pour savoir si je me plais dans mes nouvelles fonctions à la DGIS. « Je suis tout feu tout flammes », lui dis-je, le souffle coupé.

Chassant la fumée de ses mains, il file à toute allure. Je lui fais un petit signe de la spatule, espérant intérieurement qu'il ira chercher de l'aide.

À 19 h, les téléphones interrompent leur sonnerie et l'incendie est maîtrisé. Je gratte les murs et le plafond afin d'y faire disparaître les restants de projets annulés. À ce moment précis, quelqu'un de très téméraire m'annonce que les projets de la journée ont été annulés et qu'il faut récupérer la douzaine d'œufs.

Je me demande si l'Office canadien de commercialisation des œufs est au courant de ce qui se passe ici. Car, cela jette un éclairage tout à fait nouveau sur ces mots : « Je r'pars en œuf ».

En toute franchise

par Gisèle Savage
Chef, Rémunération et avantages sociaux



C'est l'histoire classique de la bonne et de la mauvaise nouvelle.

La bonne nouvelle : « Oui, c'est vrai, l'accumulation de travail est considérablement réduite. » L'acheminement des demandes de modifications de traitement (nominations, promotions, primes, etc.) s'effectue beaucoup plus rapidement — grâce aux efforts du personnel de la rémunération et des avantages sociaux.

La mauvaise nouvelle : « Malgré tous nos efforts, il y a encore une période d'attente avant que les chèques ne soient émis. » Malheureusement, une grande partie du processus ne dépend pas de notre bon vouloir.

Plusieurs étapes précèdent l'émission d'un chèque. Il ne suffit pas d'ouvrir un carnet de chèques et d'inscrire le nom du destinataire et le montant.

Une fois que nous avons reçu la demande, nos agents doivent consigner les renseignements obtenus sur ordinateur. Tous les formulaires doivent être remplis correctement et les agents doivent s'assurer que la demande est conforme aux lignes directrices pertinentes du Conseil du Trésor et d'Approvisionnement et Services Canada (ASC).

Il est indispensable que les formulaires de demandes relatives au traitement soient remplis correctement pour que le processus d'acheminement se déroule régulièrement. Si le tout n'est pas conforme aux normes établies, il faut renvoyer les formulaires au gestionnaire afin qu'ils soient corrigés pour ensuite être soumis de nouveau.

Si tous les renseignements fournis à la Rémunération et aux avantages sociaux concordent, ils sont alors acheminés à la Section de la vérification qui les

examinera à son tour. (L'on ne saurait être trop prudent lorsque l'on a affaire aux deniers publics.) La Section de la vérification autorise le paiement et transmet les renseignements à la Section des finances qui doit autoriser le traitement.

C'est seulement une fois toutes ces étapes franchies que la demande peut être transmise à ASC. Le chèque sera émis au moins une ou deux semaines plus tard, selon le type de transaction. Bien des facteurs peuvent ralentir le processus — une panne d'ordinateur (ici au Ministère ou à ASC) ou encore le jour de la semaine où le chèque leur parvient.

Si tout va bien, ASC émet le chèque, le personnel de la rémunération le vérifie et autorise ensuite la Section des finances à faire parvenir le chèque à son destinataire.

Dans le meilleur des mondes, toutes ces démarches s'effectueraient en deux semaines. Mais en raison de la charge de travail (nous disposons de cinq agents pour un total de 1 800 employés), des possibilités d'incidents informatiques et des difficultés liées à la paperasserie, tout ne se passe pas toujours tel que prévu.

Il est vrai que nous pouvons accélérer le processus, mais seulement dans une certaine mesure. Afin de nous aider autant que possible dans notre travail, les gestionnaires doivent nous renseigner d'une façon opportune et remplir les formulaires correctement dès le départ. Cette année, nous consacrerons beaucoup d'efforts à la communication avec les gestionnaires afin de les aider à bien comprendre les diverses étapes du processus et leurs responsabilités à cet égard.

La rubrique « En toute franchise » paraît régulièrement dans Communications Express et vise à promouvoir l'échange d'opinions et d'idées. Toute présentation anonyme jugée apte à être publiée sera soumise à un examen au même titre que les textes signés. Les textes de 200 à 600 mots doivent être envoyés à Michael Binder, rédacteur en chef de « En toute franchise », 300, rue Slater, 4e étage, Ottawa (Ontario), K1A 0C8.

Les fervents du Tai Chi

par Thomas Tegtmeier

Certains employés de l'administration centrale peuvent se détendre tout en se mettant en forme grâce aux cours de Tai Chi Chuan offerts conjointement par le Programme de conditionnement physique du ministère des Communications et la Société de Tai Chi taoïste du Canada.

Depuis le mois de février, plus de 80 participants venus de divers ministères fédéraux évoluent au rythme des mouvements de base de cet art qui remonte à plusieurs millénaires. Les cours se donnent trois fois par semaine à l'heure du midi dans l'immeuble Journal nord.

Les 108 mouvements du Tai Chi forment une suite harmonieuse qui incite à la détente et favorise la concentration. L'une

des participantes au cours, Monique Gulewicz, affirme que ces sessions l'aident à se sentir moins tendue. « À la fin de chacune des sessions, j'éprouve un sentiment de bien-être total — tant intérieur que physique. »

Plus de 80 participants ... évoluent au rythme des mouvements de base de cet art qui remonte à plusieurs millénaires.

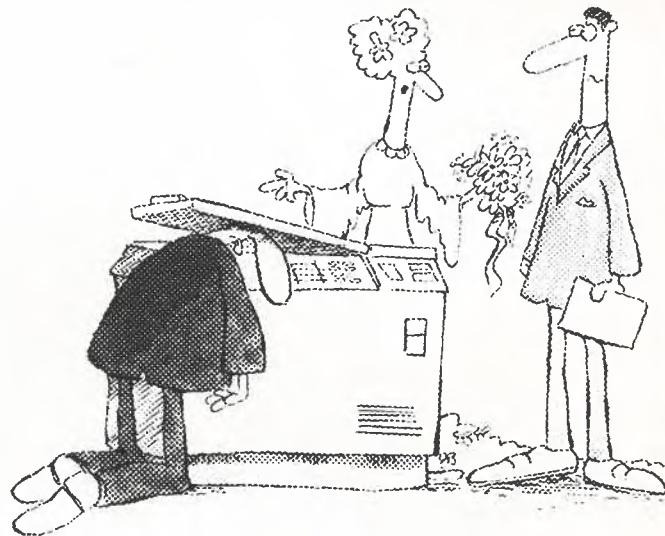
Une liste d'attente a été dressée pour les cours du midi. En outre, il se peut qu'un cours du matin soit offert deux fois par semaine au Centre de conditionnement physique du Ministère, de 7 h 30 à 8 h.

Les employés intéressés à

s'inscrire ou encore à ajouter leur nom à la liste d'attente sont priés d'écrire à Thomas Tegtmeier, pièce 325, Immeuble Journal nord. Veuillez indiquer votre nom, numéro de téléphone et l'heure du cours auquel vous aimeriez participer.

Les cours actuels se poursuivront jusqu'en novembre 1989. La prochaine série de cours commencera en février prochain. Les frais sont de 10 \$ par mois pour une heure de cours par semaine. Entretemps, Bryan Hepworth et Richard Desmarais de la Direction générale des services administratifs et techniques (DGAT) sont à la recherche d'un lieu plus propice à ce type d'exercice pour les cours qui seront offerts durant les prochains mois.

Farcus



© 1989 Farcus Cartoons

Nous ne pouvons nous offrir les services d'un photographe.

Qui fait quoi

Cabinet du Ministre

Raymond Patenaude, chauffeur du Ministre, a quitté le Ministère pour travailler auprès de la ministre d'État aux Transports. **Denis Martin**, qui était auparavant à l'emploi du Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, assume maintenant les anciennes fonctions de Raymond.

Louise Champagne est la nouvelle commis-réceptionniste au Cabinet du Ministre. Elle travaillait auparavant à Énergie, Mines et Ressources Canada.

Danielle Carrier, anciennement à l'emploi d'Énergie, Mines et Ressources Canada, a été nommée adjointe exécutive à l'agenda et à la liaison ministérielle.

Cabinet du Sous-ministre

Michèle Santerre-Hébert, secrétaire du chef de cabinet, a fait l'objet d'une nomination pour une période indéterminée.

SADM

Darryl Perry est un nouvel agent de planification principal à la Division de la planification et de la liaison de la DGIS. Il travaillait auparavant au ministère des Affaires des anciens combattants.

Michel Lucas a été promu au poste de chef des Relations avec les médias à la Division des relations avec les médias de la DGIS.

Cherryl Smith, qui travaillait auparavant au sein de la Division du programme d'initiatives culturelles de la DGAP, a accepté d'être détachée pour une période d'un an à titre d'agente de communications à la Division des relations avec les médias de la DGIS. Cherryl coordonnera les activités prévues dans le cadre du 20^e anniversaire du Ministère.

Diane Lacombe a été détachée pour une période de six mois au poste d'adjointe administrative à la DGSP. Diane travaillait auparavant à la Division des opérations en personnel à la DGHR.

Hélène Parisien, qui travaillait anciennement à Emploi et Immigration Canada, a accepté d'être détachée pour une période de six mois à titre d'opératrice de traitement de texte à la DGSP.

ADMAC

Léonard St-Aubin, auparavant à la DGFP, a été nommé analyste de la politique au sein de la Division de la politique de la radiodiffusion de la DGBR.

Margaret Fisher a été promue au poste de commis au contrôle et au suivi à l'Unité de correspondance sectorielle.

Wayne Kelly et **Paul Baril** ont été promus à l'intérieur de la Division du programme d'appui

aux musées de la DGMH aux postes de conseiller en sécurité et de conseiller en prévention d'incendies et en sécurité.

Daryl Leitch a été détachée pour une période d'un an de la Division de la planification financière et de l'exploitation des ressources de la DGFM à la Division du programme d'initiatives culturelles de la DGAP où elle occupe le poste de chef de la Gestion des contributions et de l'administration du Programme.

Lyne Jetté, secrétaire à la DGIS, a accepté d'être détachée pour une période d'un an à titre de secrétaire du directeur de la Division de la politique et des programmes du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore à la DGBR.

Heather Dawe a été détachée pour une période de dix mois de l'Unité de correspondance sectorielle à la Division de la politique et des programmes du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore de la DGBR à titre d'analyste de la politique.

Bernard Miquelon, anciennement à l'emploi de la Commission de la Fonction publique, a accepté d'être détaché pour un an au poste de directeur de la Gestion du secteur.

Steve Delroy, chef de la Recherche et de la consultation des Services aux musées, a quitté le Réseau canadien d'information sur le patrimoine de la DGMH pour se joindre à la Chambre des communes.

Hal Kavanagh, programmeur des systèmes au Réseau canadien d'information sur le patrimoine de la DGMH, s'est joint au secteur privé.

ADMCM

Diane Lessard, qui travaillait auparavant au ministère des Pêches et des Océans, s'est jointe à la Division de la planification financière et de l'exploitation des ressources de la DGFM à titre d'analyste financière.

Susan Arnold, opératrice de traitement de texte à la Section des services de la gestion du matériel de la DGAT (CRC), a fait l'objet d'une nomination pour une période indéterminée.

Diane Pagé, anciennement à l'emploi de Industrie, Sciences et Technologie Canada, a été mutée au sein de la Division de la politique financière, des systèmes et de la comptabilité de la DGFM où elle occupe le poste de commis aux comptes à payer.

Michel Granger a accepté d'être détaché pour un an au poste de directeur des Opérations en personnel de la DGHR. Michel était auparavant coordonnateur du secteur ADMAC.

Jill Vaughan, analyste financière à la Division de la planification financière et de l'exploitation des

ressources de la DGFM, a été mutée au Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes.

ADMTT

Anka Crowe a été promue au poste de commis à l'acquisition au sein de la Division de la gestion des systèmes de télécommunications de l'ATG.

Bonnie Carter, secrétaire du chef de l'ingénierie à la Division du développement et des programmes techniques de l'ATG, a fait l'objet d'une nomination pour une période indéterminée.

Prabir Neogi a été promu au sein de la Division du développement industriel et économique de la DGIE au poste de chef de l'Analyse de la politique et de l'économie.

Peter Borkowski, qui a récemment obtenu un diplôme de l'Université Carleton, s'est joint à la Division des dispositifs de pointe et de la fiabilité de la DGCD à titre d'ingénieur des dispositifs semi-conducteurs.

Bernard Malo, qui a récemment obtenu un diplôme de l'École polytechnique de Montréal, s'est joint à la Division des technologies des communications optiques de la DGCD à titre d'ingénieur.

Steven Cheng, qui œuvrait auparavant dans le secteur privé, s'est joint à la Division du développement et des programmes techniques de l'ATG à titre d'ingénieur en télécommunications.

Claude Bélisle, anciennement à l'emploi du ministère de la Défense nationale, a été nommé au poste d'ingénieur en communications militaires par satellite à la Division des communications par satellite de la DGRC.

Danielle Charpentier, secrétaire de la directrice de la Gestion et de la planification, a quitté le Ministère pour se joindre au secteur privé.

Marisa Riva-Yack, commis à la révision, et **Ozdem Kaya**, agent de projet au Développement, ont quitté la Division de la gestion des systèmes de télécommunications de l'ATG pour se joindre à l'industrie privée.

Angèle Gosselin, surintendante de la Planification des systèmes de données, a été mutée de la Division de la gestion des systèmes de télécommunications de l'ATG à Approvisionnements et Services Canada.

Annie Desjardins, secrétaire à la Division du développement de l'industrie de l'espace et des télécommunications de la DGIE, a été mutée à Santé et Bien-être social Canada.

Michel Stieber, ingénieur des systèmes de contrôle à la Division de la mécanique spatiale de la DGSTA, a été muté au Conseil national de recherches.

Mario Caron est un nouvel ingénieur des systèmes au sein de la Division des communications par satellite à la DGRC. Il œuvrait auparavant dans le secteur privé.

Jean Maheux est un nouvel ingénieur du traitement des images et des systèmes vidéo à la Division de la recherche sur le traitement de l'information de la DGBT. Jean a récemment obtenu un diplôme de l'Université Laval.

Cecillia Ng, qui œuvrait auparavant dans le secteur privé, s'est jointe à la Division des technologies des communications radio de la DGRC à titre d'ingénieure en communications.

Larry Stone, qui a récemment terminé ses études au Collège Algonquin, s'est joint à la Division des communications par satellite de la DGRC à titre de technologue en communications.

Duncan Taylor a été nommé au poste d'agent à l'inventaire des télécommunications au sein de la Division de la planification et de la coordination des télécommunications de l'ATG.

Pascal Bilodeau a été promu à l'intérieur de la Division de la gestion des services administratifs et des projets spéciaux du CCRIT au poste de coordonnateur de l'Unité de traitement de texte.

Anne-Marie Laurier, secrétaire du directeur de la Technologie avancée au CCRIT, a fait l'objet d'une nomination pour une période indéterminée. Elle était auparavant à l'emploi de la Bibliothèque nationale.

Shérif Negm, anciennement du secteur privé, a été nommé au poste d'ingénieur principal des projets spéciaux au sein de la Division des systèmes intégrés du CCRIT.

Anne Castle, qui travaillait auparavant au Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, a accepté d'être détachée pour une période de six mois à titre d'analyste au sein de la Division de la politique des finances et de la réglementation de la DGTP.

Sandi MacDonald a été détachée pour une période de deux ans de la Division de la commercialisation des technologies de la DGIE à la Division de la politique de la recherche et de la technologie de la DGTA à titre de gestionnaire de la Politique de la recherche internationale.

ADMSR

Andy Cobham, qui travaillait auparavant au sein de la DAP, a été promu au poste de gestionnaire des Opérations de gestion du spectre à la Division de l'exploitation de la gestion du spectre de la DGRR.

Leah Kirkpatrick, gestionnaire du bureau au sein de la Division de l'exploitation de la gestion du

spectre de la DGRR, a résigné ses fonctions afin de poursuivre d'autres intérêts.

Peter Komocki, ingénieur second au sein de la Division des systèmes automatisés de gestion du spectre de la DGEP, a quitté le Ministère pour se joindre au secteur privé.

Mario Pittarelli, directeur de la Planification et des normes techniques en radiodiffusion à la DGBR, a résigné ses fonctions pour se joindre au secteur privé.

Région du Québec

Christian Déry, anciennement du bureau de district de Montréal, a été promu au poste de spécialiste au Centre régional du contrôle des services du spectre à Saint-Rémi.

Claudio Piscina a été muté d'Emploi et Immigration Canada au poste de commis à l'Autorisation au sein du bureau de district de Montréal.

Johanne Walker a été mutée du bureau de district de Montréal et elle occupe maintenant le poste de commis aux Opérations à l'ATG.

Claude Rivest, du bureau de district de Montréal, et **Bernard Surprenant**, du bureau de district de Sherbrooke, ont été promus au poste d'analyste des systèmes micro-ondes à l'intérieur du bureau régional.

Ammar Arab a été nommé pour une période indéterminée au poste de programmeur au sein de la Division de l'ingénierie du bureau régional.

Bernard Renaud, qui œuvrait auparavant dans le secteur privé, a été nommé au poste de gestionnaire des télécommunications au sein du bureau de l'ATG.

Région de l'Ontario

Paul Gryn a été promu au sein du bureau de Windsor au poste d'inspecteur en chef.

Beverly O'Connell-Boecker, anciennement du secteur privé, s'est jointe au Bureau régional à titre d'agente chargée du perfectionnement, des communications et de la culture.

Steven Mori a démissionné de son poste de gestionnaire des télécommunications à l'ATG pour se joindre au secteur privé.

Jenne Looper a été promu à l'intérieur du bureau de district de London au poste de directeur de district.

Ronald Taggart a été muté du bureau de Windsor au bureau de district de London où il occupe le poste de superviseur de district.

Voir page 8 : Qui fait quoi

Qui fait quoi suite de la page 7

Jennifer Wilson, commis aux archives centrales du bureau régional, a fait l'objet d'une nomination pour une période indéterminée.

Région du Centre

Sharon Wastle a été mutée du bureau de l'ATG à Toronto à celui de l'ATG à Edmonton où elle

occupe le poste d'analyste des télécommunications.

Monique Derksen, qui travaillait auparavant à Revenu Canada, Impôt, a été mutée au bureau de district d'Edmonton à titre de commis du Dépôt central des documents.

Nancy Desormeau est une nouvelle agente de commerce à la Division des communications et de la culture à Winnipeg.

Ann Kostiuk a été mutée du ministère de la Justice au bureau de district de Saskatoon où elle occupe le poste de superviseuse des Services administratifs.

Jim Gayler, anciennement du bureau de district de Calgary, a été promu au poste de surveillant des Opérations au bureau de district de Grande Prairie.

Joanne Brémaud, opératrice de traitement de texte, a quitté le

bureau régional de Winnipeg pour se joindre à Emploi et Immigration Canada.

Kent Manning, inspecteur radio stagiaire au bureau de district de Calgary, s'est joint au secteur privé.

Région du Pacifique

Harvey Rebalkin a été muté de la Section de l'autorisation à la Section du contrôle du spectre du

bureau régional où il occupe le poste d'agent des normes.

Harley Rea, gestionnaire des télécommunications au bureau de l'ATG de la région du Pacifique, a résigné ses fonctions pour se joindre au secteur privé.

Longs états de service

25 ans — **Art Solomon**, directeur de district à Kitchener.

Ont pris leur retraite

Mary Reyburn, gestionnaire du bureau de district de Vancouver, après 30 ans de service.

bureau de la région du Pacifique, après 35 ans de service.

Jeffrey Hunter, agent des normes de l'inspection en radiodiffusion à la Section du contrôle du spectre du

Thérèse Leblanc, commis à l'ingénierie au bureau régional de Moncton, après 30 ans de service.



À gauche: David Boulding (au premier rang), spécialiste du système de commande de la mission à la Division des communications par satellite de la DGRC, a pris sa retraite après 33 ans de service. À l'occasion d'une fête donnée en son honneur, David a reçu plusieurs cadeaux « utiles » de ses collègues.



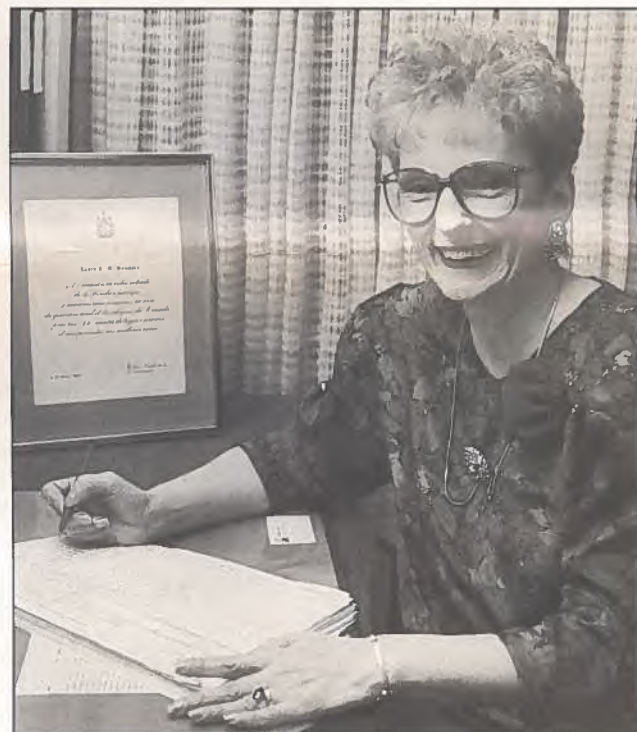
Les échanges étaient nombreux à l'occasion du départ à la retraite de George Collett. George, qui occupait le poste de superviseur de district au bureau de district du nord de l'Ontario, a pris sa retraite après 32 ans de service. George est photographié en compagnie de Dave Lyon (extrême gauche), directeur général de la région de l'Ontario, de Bud Campbell (2^e à partir de la droite), directeur de district du nord de l'Ontario et de Gerry Brushett (extrême droite), directeur général adjoint, région de l'Ontario.



Lyle Bates, superviseur de district au bureau de district de Halifax, a pris sa retraite après 32 ans de service. George Richard (à gauche) directeur général adjoint de la région de l'Atlantique, remet à Lyle un certificat de retraite tout à fait spécial.



Roger Charron, qui occupait le poste de technologue de la Division de la propagation radioélectrique de la DGRC, a pris sa retraite récemment après une longue carrière dans la Fonction publique. Roger est photographié avec sa femme, Suzanne, après avoir reçu un certificat pour ses 40 ans de service.



Satisfaction du devoir accompli ! Laura Saumure, commis à la formation au sein de la Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines de la DGHR, est en train d'annoter son dernier formulaire de formation. Laura a pris sa retraite après 16 ans de service. Son professionnalisme et sa bonne humeur manqueront à ses collègues qui lui souhaitent une retraite des plus heureuses.



Plusieurs collègues et amis se sont réunis pour souhaiter beaucoup de bonheur à Brian Boyden, chef de l'acquisition de télécommunications de la Division de la gestion des systèmes de télécommunications de la DGGT, qui a pris sa retraite après 17 ans de service. On se souviendra de lui pour son amabilité et pour son entregent. Se trouvent en compagnie de Brian : Première rangée (de gauche à droite), Anka Crowe, Barbara Thomas, Bonnie Paul et Virginia Russell. Deuxième rangée (de gauche à droite), Elizabeth Hicks, John Hawkins, Eileen Tasker, Brian Boyden, Ingrid Bruno, Wayne Lewis et Patti Street.



Siebo Athwal, adjointe administrative, bureau du directeur général et du directeur général adjoint de la région du Pacifique à Vancouver, a pris sa retraite après 32 ans de service. Siebo (2^e à partir de la droite) est photographiée en compagnie de John Quigley, directeur général de la région du Pacifique (extrême gauche), son époux, Herb (2^e à partir de la gauche) et Bruce Drake, directeur général adjoint de la région du Pacifique (extrême droite), lors d'une réception qui a eu lieu récemment à l'occasion de son départ.